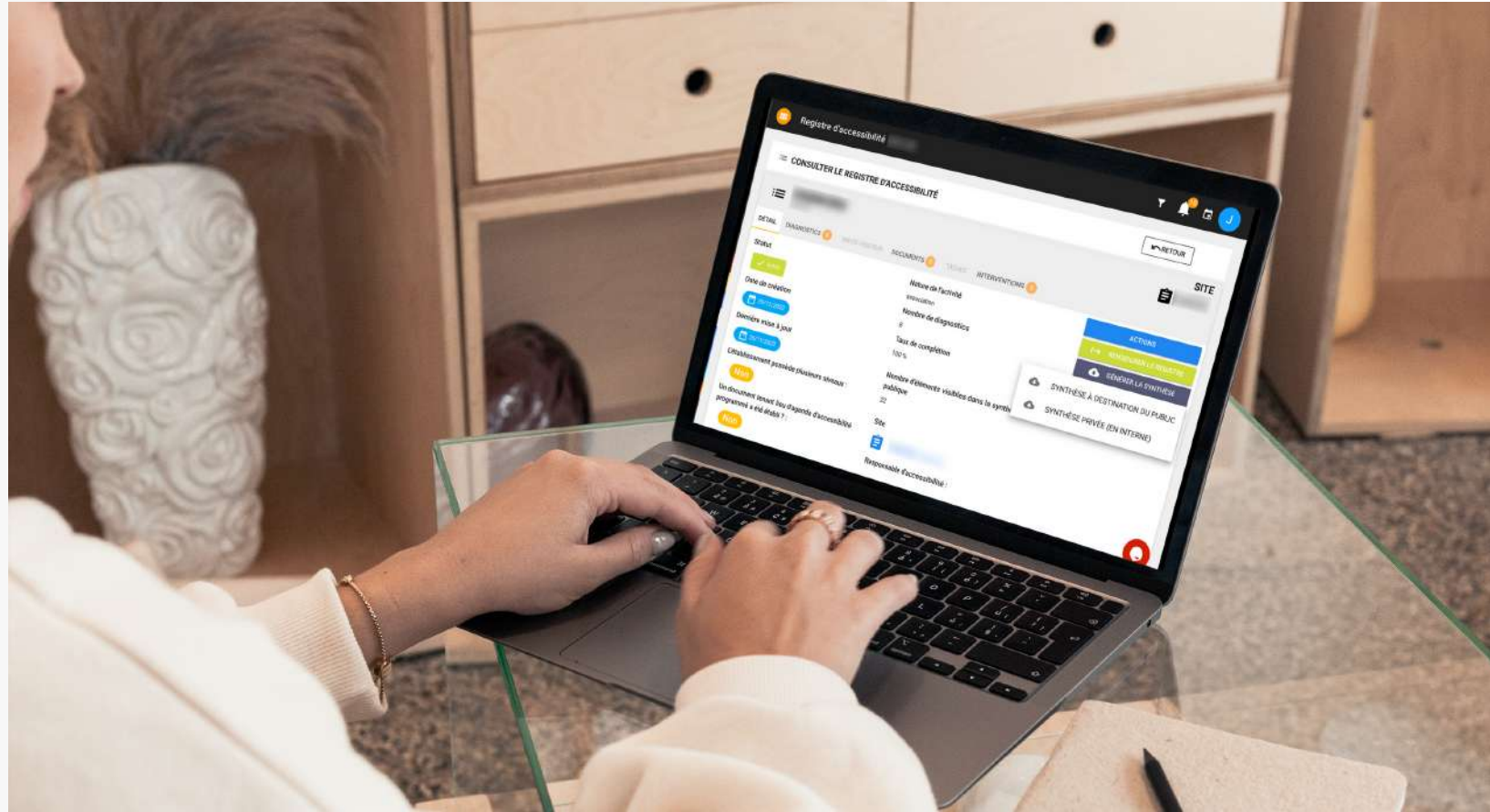


Le plan de prévention digitalisé

QUI EST CONCERNÉ PAR LE PLAN DE PRÉVENTION ?



Les entreprises qui réalisent des travaux sont soumises à la réalisation d'un plan de prévention. Ce document permet de décrire les mesures à prendre pour prévenir les risques potentiels d'un, ou plusieurs sites. Il permet de prévenir les accidents, les incidents, les crises et les situations d'urgence. C'est un élément clé pour assurer la sécurité des personnes et des biens lors de la réalisation des travaux.

LES FONCTIONNALITÉS COMMUNES DE LA SOLUTION



Le tableau de bord

Vous pouvez créer votre tableau de bord de manière totalement personnalisée et ainsi avoir en deux clics une vue globale de l'état de vos sites.



Gestion des sites

L'administrateur de la solution peut donner accès aux différents sites et attribuer les droits nécessaires à l'utilisateur selon ses besoins et ses missions.



Les interventions

Créez toutes les interventions nécessaires à la gestion de vos sites. Grâce à l'automatisation, la gestion et la relation avec vos prestataires seront simplifiés.



Les matériels

L'ensemble de vos équipements peut être géré dans la solution grâce à cette fonctionnalité. Vous serez informé des dates de remplacements à prévoir et ainsi vous maîtriserez les risques.



Les prestataires

Il est possible de créer et gérer les prestataires selon le périmètre de leurs interventions, les interlocuteurs et les contrats. La centralisation des informations vous permet de gagner du temps.



Activités

Toutes les activités présentes sur chaque site (registre) sont paramétrables. Vous pouvez ainsi créer toutes vos interventions selon le type d'activité et ainsi maîtriser les risques.



Le calendrier

Vous pouvez visualiser l'ensemble des interventions de vos sites ainsi que les commissions de sécurité. Avec cette fonctionnalité, vous avez la possibilité de créer et modifier les éléments.

LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE PLAN DE PRÉVENTION

Outils de personnalisation

Vous pouvez créer un plan de prévention adapté à vos besoins grâce à des outils intuitifs de personnalisation.

Modèles à disposition

Un modèle est à disposition pour vous accompagner dans la création de votre plan de prévention. Vous pouvez vous aussi créer vos propres modèles si vous le désirez.

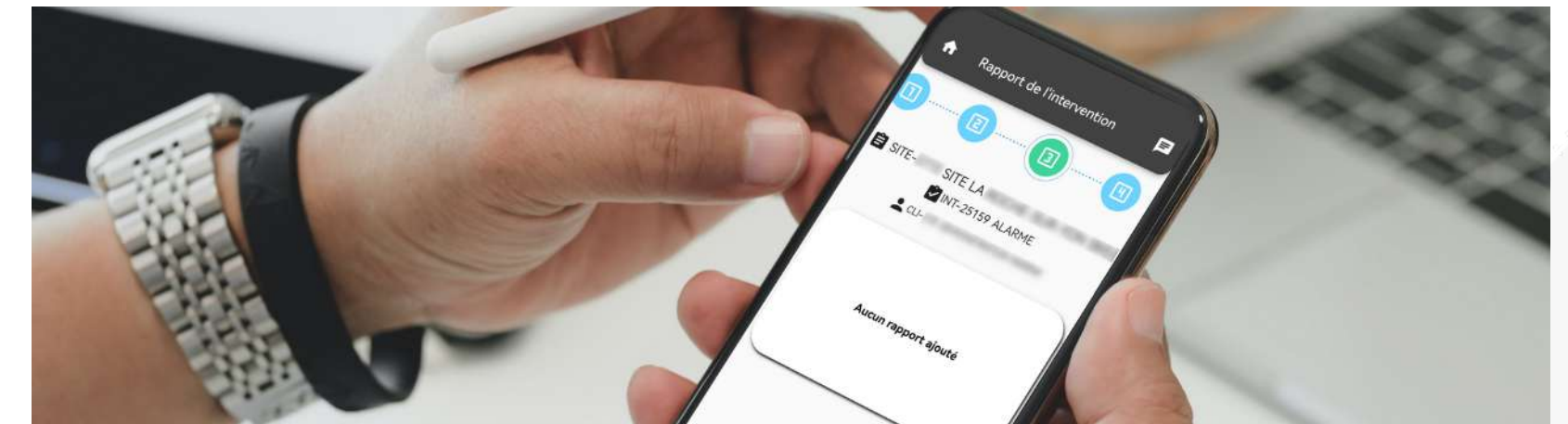
Signature à distance

Signez et faites signer vos prestataires à distance pour gagner du temps et gagner en sécurité.

LES APPLICATIONS MOBILES

L'application prestataire

Grâce à l'application mobile vos prestataires auront la possibilité lors de la signature des interventions de déposer des photos, et d'ajouter des rapports directement depuis leur smartphone ou leur tablette. La signature est disponible très simplement le biais de deux technologies : la géolocalisation de l'appareil, et un QR code scannable, affiché dans les locaux de vos bâtiments.



L'application exploitant

Votre application mobile vous offre la possibilité de signer et de faire signer vos interventions à vos prestataires.

Avec le module de la gestion du bâtiment, vous avez la possibilité de déclarer les anomalies constatées dans vos établissements et ainsi suivre toutes vos non-conformités non réglementaires. Vos modes d'accès sont identiques à ceux de vos prestataires : la géolocalisation, et le QR code. Vous pouvez aussi vous connecter via la liste de vos sites. Les autres modules permettent d'autres actions en mobilité.





CONTACTEZ-NOUS



02 51 62 45 08

contact@registresecurite.com



Tous les écrans de la solution registresecurite.com présents dans cette brochure mais aussi sur tous les autres supports sont protégés et déposés à l'INPI.

WWW.REGISTRESECURITE.COM